

Ensemble prenons soin de notre territoire et de nos villages

CONSTATS

Gembloux est au cœur du territoire communal, chacun s'en sent proche, s'y rend régulièrement pour ses infrastructures scolaires, sportives ou culturelles ou encore pour sa gare. C'est un pôle administratif, d'enseignement, de services, de commerces,...

Nos villages et les hameaux ont chacun leurs spécificités : Les Isnes, Mazy, Bothey, Bossière, Ferooz et Vichenet, Beuzet, Lonzée, Sauvenière, Baudecet, Grand-Leez et Petit-Leez, Ernage, Corroy-le-Château, Grand-Manil.

Ils ont aussi des points communs : il y fait bon vivre. Nos villages ont une taille humaine (de 400 à 2.400 habitants), on s'y connaît entre voisins. Tous les villages (sauf Bothey) disposent encore d'une école. Tous nos villages ont bénéficié d'investissements communaux importants dans les établissements scolaires, dans leurs infrastructures sportives ou de quartier, dans leurs salles communales ou paroissiales, par la réhabilitation d'espaces publics - souvent leur place centrale - ou la réaffectation des anciennes maisons communales. Et tous les investissements depuis les plus classiques (interventions sur les voiries et les égouts) à ceux qui peuvent passer inaperçu aux yeux de certains villageois (réhabilitation d'un chemin qu'on emprunte pas soi-même, le renouvellement centennal de la toiture de l'église du village, la réfection de la cour de l'école,...).

Certains enjeux sont transversaux à tous nos villages : les questions de sécurité routière et de mobilité ; la menace que peuvent représenter des développements immobiliers disproportionnés ; le soutien au tissu associatif local pour favoriser le vivre-ensemble ; la préservation de l'environnement au sens large.

Évidemment chacun peut rencontrer des problématiques particulières ou des difficultés exacerbées : l'un est plus régulièrement impacté par les inondations, l'autre souffre d'un trafic de transit anormalement élevé, un autre souhaiterait ardemment être équipé d'une salle de village,...

Face à ces constats, Ecolo Gembloux promeut l'idée de villages vivants, de villages « du quart d'heure » en matière de mobilité en accordant à tous de l'attention et dégageant des crédits de façon récurrente pour y investir. Et en se penchant sur les problématiques spécifiques à chacun.

Les propositions programmatiques déclinées par thème peuvent également être lues au travers du prisme de son village. La présente fiche-programme doit être lue en parallèle des propositions touchant à la nature, à la propreté et aux inondations ; à la fiche relative à l'économie locale et celle relative à la culture, au folklore et la politique événementielle mais également nos propositions pour une ville de Gembloux plus conviviale et plus solidaire.

NOS PROPOSITIONS

1. Des villages à vivre, des villages à taille humaine

Ecolo Gembloux promeut l'idée de villages vivants, de villages « du quart d'heure » en matière de mobilité en accordant à tous de l'attention et dégageant des crédits de façon récurrente pour y investir. Et en se penchant sur les problématiques spécifiques à chacun.

- A ce titre, nous entendons **poursuivre la politique d'investissement de la Ville de Gembloux au bénéfice de chacune de ses entités tant pour des projets majeurs (places de village, équipements publics, bâtiments communaux) que pour des projets touchant à la vie quotidienne (trottoirs, abords d'écoles,...).**
- Avec Ecolo Gembloux, nous voulons des villages à taille humaine. Si de nombreuses personnes sont désireuses de venir y vivre en raison de leur charme, de leur dynamisme ou par commodité, la Ville de Gembloux a été confrontée ces dernières années à des **projets immobiliers d'ampleur démesurée et insuffisamment concertés avec l'autorité communale.** Presque tous se sont vus opposer un refus : projets rue de l'Abbaye à Lonzée, projets du Bois Henry et du Bois des Renards entre Lonzée et Beuzet, projet des Taillettes à Beuzet, projet rue Bois Grand-père et projet de la Blanchisserie à Grand-Manil... sans être exhaustifs.
- Pour l'avenir, pour tenir de la demande légitime de logement et la difficulté à trouver du logement à Gembloux (en particulier pour nos jeunes et les personnes à revenus faibles et modestes), il convient de **baliser ensemble les conditions et modalités d'accueil de certains d'entre eux, une fois revus.** A cet égard, il convient d'encourager la participation citoyenne en veillant à la diffusion large de l'info lors des procédures urbanistiques et plus en amont encore lorsque cela est possible (réunions préalables,...).

Entre 2018 et 2024, la Ville a adopté une série de « **bonnes pratiques** » au niveau **urbanistique** qui font des projets autorisés des maisons ou des appartements où il fait meilleur vivre (guide sur l'habitat léger, guide sur la division des logements, exigences qualitatives et de végétalisation) et **recours aux « charges d'urbanisme »** pour faire contribuer les porteurs de projets aux impacts pour la collectivité (prendre en charge des aménagements de sécurité, réalisation de trottoirs aux abords du projet,...).

1. Des investissements publics qui répondent aux attentes des habitants

- Ecolo Gembloux dégagera des crédits de façon récurrente pour investir dans le cœur de Gembloux et dans chacun de nos villages. Et en se penchant sur les problématiques spécifiques à chacun et en renforçant les processus participatifs en amont de l'élaboration des projets les plus significatifs.

A ce titre, nous entendons **poursuivre la politique d'investissement de la Ville de Gembloux au bénéfice de chacune de ses entités.**

- A travers la concrétisation des projets identifiés dans le cadre du PCRD – **Programme Communal de Développement Rural**. Certains projets sont plus avancés que d'autres et devront trouver leur concrétisation sous la législature 2024-2030. Citons notamment :
 - **La place de Beuzet**
 - **La place de Lonzée**
 - **La création d'une maison multiservices à Bossière**
 - **La Maison de l'Environnement à la réserve de l'Escaille**
 - **La place de Sauvenière**
 - **L'aménagement du bois de Grand-Leez**
 - **Le projet de maison rurale à Beuzet**
 - Et tous les autres projets identifiés dans le cadre du PCDR dont l'instruction n'a pas encore débuté
- Au travers des **dispositifs de participation citoyenne**, à l'image du **Budget participatif** dont les deux éditions ont rencontré un vif succès et permis l'émergence de projets portés par les Gembloutois eux-mêmes. Ces dispositifs doivent être approfondis, amplifiés et voir leur récurrence garantie.
- Au travers de tous les autres **dispositifs classiques de subventionnement** (PIC – Programme d'Investissement Communal pour les voiries et les égouts, projets UREBA pour les économies d'énergie dans les bâtiments publics, appels à projets pour les écoles,...) dont la Ville de Gembloux doit faire bénéficier toutes ses entités. Pour les écoles, la Ville a sollicité la Fédération Wallonie-Bruxelles pour **une extension de l'Ecole des Isnes**. Il conviendra de poursuivre et concrétiser ce projet.

2. Une vision partagée pour le devenir de notre territoire

Tous les pays de l'Union Européenne se sont donné pour objectif de réduire progressivement l'artificialisation du territoire, communément appelé « Stop Béton ». Après des années de tergiversations, la Région wallonne a adopté sa ligne de conduite en la matière (le Schéma de Développement Territorial - SDT) et incite les communes à se l'approprier en l'adaptant à leur réalité de terrain en élaborant un **Schéma de Développement Communal** – SDC, faute de quoi la vision régionale s'imposera par défaut.

- Il convient de prendre en main notre destin et de se doter d'une **nouvelle vision stratégique de l'avenir de Gembloux** en réalisant un SDC. Sous cette législature, nous avons déjà initié ce travail : diagnostic ; forces et faiblesses ; identification des potentialités et des zones à enjeux ; groupes de travail et réunions avec la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Il convient de terminer ce travail et se doter d'outils et de lignes directrices qui permettront d'orienter les multiples projets d'initiative privée portés par des promoteurs afin de **répondre aux**

enjeux du territoire gembloutois et apporter une plus-value à notre collectivité.

- Avec Ecolo Gembloux, nous voulons des villages à taille humaine. Si de nombreuses personnes sont désireuses de venir y vivre en raison de leur charme, de leur dynamisme ou par commodité, la Ville de Gembloux a été confrontée ces dernières années à des **projets immobiliers d'ampleur démesurée et insuffisamment concertés avec l'autorité communale**. Presque tous se sont vus opposer un refus : projets rue de l'Abbaye à Lonzée, projets du Bois Henry et du Bois des Renards entre Lonzée et Beuzet, projet des Taillettes à Beuzet, projet rue Bois Grand-père et projet de la Blanchisserie à Grand-Manil... sans être exhaustifs.

Sans anticiper sur les conclusions de ce travail et la consultation de la population autour du Schéma de Développement Communal, il faut souligner de façon générale qu'**Ecolo Gembloux n'est pas favorable à l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones** au statut indéfini à ce jour (les ZACC – Zones d'Aménagement Communal Concerté), singulièrement si celles-ci ne se trouvent pas dans des centralités à conforter avec une densité raisonnée ou si cela ne contribue pas à la mise en œuvre d'infrastructure collective répondant à une attente citoyenne (dispositifs de lutte contre les inondations, salle de village,...).

3. Des acteurs locaux soutenus

Le dynamisme de nos villages s'appuie sur un vivier associatif exceptionnel : associations locales sportives ou culturelles, comités des fêtes, mouvements de jeunesse, commerçants locaux, amoureux du patrimoine, acteurs touristiques privés,... **Ces acteurs doivent être soutenus par l'autorité locale**, par de multiples biais selon la nature de leur activité : autorisations diverses, prêt de matériel, occupation de bâtiments, occasionnellement soutien financier,...

En ce sens, Ecolo Gembloux est particulièrement soucieux que chacun de nos villages et quartiers soient dotés d'**infrastructures publiques locales de qualité** (plaine de jeux et petites infrastructures sportives, salle communale ou paroissiale,...).

Défenseur depuis toujours de soutenir les citoyens actifs, Ecolo Gembloux s'engage à poursuivre les efforts de la Ville pour soutenir les forces vives locales, promouvoir leurs initiatives et les mettre en capacité de jouer leur rôle fédérateur pour le mieux vivre-ensemble. Ceux-ci doivent se sentir partenaires de la Ville. En ce sens, à côté des dispositifs existants (Commission Locale de Développement Rural, réunions du Plan de cohésion social,...), il convient de créer des **canaux de communication adéquats** entre la Ville et les forces vives locales pour évoquer des questions d'intérêt commun ou d'enjeux spécifiques (sécurité routière et travaux,...) comme évoqué au travers des autres propositions de ce programme électoral.